

Conditions générales de Vente : EnChanson.com

Les dispositions qui suivent établissent les conditions générales de vente des produits proposés par l'association CREAMUSIC sur son site web à l'adresse suivante :

<http://www.enchanson.com>

Le fait de cliquer sur l'icône " j'accepte " signifie à la fois que vous achetez le bien présenté et également que vous acceptez les présentes conditions générales de vente.

Vous êtes invité(e) donc à lire attentivement les clauses ci-après.

CREAMUSIC vous précise qu'il n'est pas possible d'acheter un bien sans accepter ces conditions prévues ci-dessous.

ARTICLE 1 – Objet

Le présent contrat détermine les droits et obligations de l'association CREAMUSIC et du consommateur dans le cadre de la vente des biens proposés par CREAMUSIC sur son site web.

Les conditions générales de vente constituent l'intégralité des droits et obligations des parties, aucune autre condition ne peut s'intégrer à celles-ci.

S'agissant d'un contrat conclu à distance sur un mode électronique, l'association CREAMUSIC entend s'identifier auprès du consommateur :

Association Creamusic

13, rue Jean Goujon - 91250 SAINT-GERMAIN LES CORBEIL,

Téléphone : +33 (9) 51 14 33 31

E-mail : contact@enchanson.com

ARTICLE 2 – Documents contractuels

Le présent contrat est formé par ses conditions générales de vente et par ordre décroissant de valeurs juridiques, le bon de commande éventuel.

ARTICLE 3 – Loi applicable

Les parties conviennent que ce contrat est soumis au Droit Français.

ARTICLE 4 – Caractéristiques des biens et services offerts

Le site EnChanson.com présente les produits à vendre avec les caractéristiques nécessaires qui permettent de respecter l'article L 111-1 du Code de la Consommation, qui prévoit la possibilité pour l'acheteur potentiel de connaître avant la prise de commande définitive les caractéristiques essentielles des produits qu'il souhaite acheter.

Ces caractéristiques apparaissent à l'appui des caractéristiques illustrant l'offre.

CREAMUSIC invite le consommateur à lire attentivement ces caractéristiques.

De façon générale, ces caractéristiques concernent les quantités, les composants des biens offerts.

Les documents qui sont associés aux produits présents sur le site Enchanson.com (descriptifs, fiches techniques, paramètres musicaux, indications sur la musique à créer, thème choisi, paroles, photographies, dessins, plans, graphismes, etc.) sont donnés à titre indicatif et ne représentent que des orientations artistiques et n'engagent pas Creamusic quant au respect de la réalité du produit et ne peuvent remettre en question la validité d'une commande ou d'une vente.

Creamusic ne peut en aucun cas être tenu de dédommager ou d'annuler une commande suite à l'impossibilité d'utiliser le produit acheté pour une raison d'incompatibilité avec le matériel déjà possédé par le client.

Sauf indication particulière, CREAMUSIC ne limite pas géographiquement l'offre proposée.

L'offre est faite pour une durée déterminée, il convient au consommateur de prêter attention sur la limite de validité de l'offre dans le temps.

Le consommateur a connaissance que le bien lui sera livré par envoi postal.

Le consommateur reconnaît que la photographie représentant le produit qui figure sur le site web n'a qu'une valeur indicative.

Des altérations peuvent en effet apparaître du fait du traitement de la photo.

ARTICLE 5 – Engagement

Lorsque le consommateur clique sur l'icône " j'accepte ", il est alors lié irrévocablement, son acceptation ne peut être remise en cause sauf application de l'article 9.

ARTICLE 6 – Prix

Les prix sont indiqués en euro et francs français.

Il sera ajouté au prix indiqué le taux de TVA s'il est applicable ainsi que les frais de livraison.

Le taux de TVA indiqué sur le bon de commande est celui applicable au jour de la commande.

Si la livraison a lieu en dehors du territoire de l'Union Européenne, les taxes douanières et formalités y afférentes restent à la charge exclusive du consommateur .

Le consommateur s'engage alors à vérifier la conformité de la livraison au regard du pays de livraison.

ARTICLE 7 – Confirmation de commande

Pour s'assurer de la volonté du consommateur, CREAMUSIC s'engage à confirmer toute commande.

Sur cette confirmation figurera la mention du bien commandé, son prix, le mode de paiement ainsi que ses modalités de livraison par e-mail au plus tard lors de la livraison.

ARTICLE 8 – Preuve

Ces confirmations de commande seront archivées au centre de CREAMUSIC et seront considérées comme valant preuve de la nature de la convention et de sa date.

ARTICLE 9 – Délai de rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de rétractation de 7 jours à compter de la réception par lui du bien commandé.

Dans l'hypothèse où le commerçant n'aurait pas reçu entre temps confirmation de commande, ce délai de rétractation serait porté à 3 mois.

Si le consommateur exerce son délai de rétractation, CREAMUSIC s'engage à lui rembourser les sommes versées et ce sans frais dans un délai maximum de 30 jours.

ARTICLE 10 – Livraison

Les délais pour la personnalisation varient selon les produits (voir fiches articles). Ils sont généralement de trois semaines. A ce délai, rajoutez le temps nécessaire à l'acheminement postal.

Dans tous les cas, le Client sera informé de l'avancement de sa commande.

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par le client lors de sa commande.

Toute réclamation doit être adressée à l'adresse indiquée à l'article 1.

Le consommateur vérifiera l'aspect général de l'emballage du produit livré ; en cas de dommage, il s'engage à le signaler sur le bon de commande.

Il en fera part à CREAMUSIC sous 3 jours.

En cas de non-conformité du bien livré, CREAMUSIC s'engage à échanger le produit ou à rembourser le client.

ARTICLE 11 – Garantie et Service après-vente

Le consommateur bénéficie d'une garantie contractuelle contre toute défectuosité que pourrait présenter le produit pendant une durée de 3 mois *(à confirmer à partir de la réception de l'article)*.

CREAMUSIC s'engage à réparer ou à changer à ses frais toute pièce reconnue défectueuse pendant le délai visé ci-dessus, les frais de main-d'œuvre nécessaires étant compris dans cette garantie.

N'est pas compris dans la garantie toute défaillance liée à une utilisation anormale du produit par négligence ou faute du consommateur, le remplacement de pièce lié à l'usure normale du produit ainsi que le dysfonctionnement ou dommage lié à un accident ou phénomène naturel.

ARTICLE 12 – Paiement

Pour chaque produit offert à la vente, le consommateur a la possibilité de régler son achat par un paiement immédiat par carte bancaire via le service PAYPAL

Le client atteste avoir les autorisations nécessaires pour effectuer le paiement qu'il choisit.

L'ordre de paiement peut être révoqué en cas d'utilisation frauduleuse de la carte conformément à la convention conclue entre le consommateur et son établissement bancaire.

ARTICLE 13 – Facturation

Pour les sociétés, une facture détaillée sera adressée avec le colis.

Dans l'hypothèse où Creamusic ne pourrait obtenir règlement de sa facture (impayé, blocage de compte,...) l'ensemble des frais générés pour la récupération du paiement seront à la charge du client (intérêts de retard, frais de justice, ...). Les intérêts de retard sont calculés au taux de base bancaire majoré de 6 points.

ARTICLE 14 – Informations nominatives

Pour le bon déroulement de la commande, les données nominatives collectées feront l'objet d'un traitement informatique, le consommateur reconnaît en avoir connaissance.

A ce titre, les informations le concernant peuvent être communiquées aux partenaires commerciaux de CREAMUSIC.

Le client peut s'opposer à cette communication en écrivant à l'adresse suivante :

CREAMUSIC, 13, rue Jean Goujon - 91250 SAINT-GERMAIN LES CORBEIL

Le consommateur dispose également d'un droit d'accès et de rectification à l'égard de toute information le concernant figurant dans les fichiers de CREAMUSIC.

ARTICLE 15 – Sécurité technique

CREAMUSIC utilise le service proposé par la société PAYPAL dont les moyens de cryptologie pour sécuriser les transactions, ces moyens ont fait l'objet d'une autorisation portant le numéro conformément à la législation en vigueur.

ARTICLE 16 – Droits d'édition , de reproduction et de diffusion

Creamusic possède le droit moral sur toute création directement issue des services du site Enchanson.com.

Creamusic conserve les droits d'édition, les droits de reproduction, de diffusion ainsi que les droits de représentation des musiques et paroles relatives aux articles musicaux commandés par le biais du site Enchanson.com.

Creamusic est propriétaire de son œuvre et en a la maîtrise de l'exploitation. Il peut faire valoir sur celle-ci deux catégories de droits : les droits moraux et les droits patrimoniaux.

Les droits moraux

Ils se composent de quatre prérogatives :

- 1) le droit de divulgation de l'œuvre permet à l'auteur d'autoriser ou d'interdire la première communication de l'œuvre au public.
- 2) le droit de retrait et de repentir. Le droit de retrait permet à l'auteur d'annuler toute exploitation en cours de l'œuvre. Le droit de repentir lui permet de récupérer l'œuvre déjà communiquée, afin de lui apporter des modifications avant d'opérer une nouvelle communication. L'exercice de ces droits est encadré. Il faudra notamment que, préalablement au retrait de l'œuvre, l'auteur indemnise les exploitants qui subiront le préjudice.
- 3) le droit à la paternité permet à l'auteur d'exiger que son nom et sa qualité d'auteur soient clairement indiqués lors de toute exploitation de l'œuvre. A contrario, ce droit permet aussi à l'auteur de rester anonyme ou d'utiliser un pseudonyme, et, à tout moment, de révéler son identité.
- 4) le droit au respect de l'œuvre permet à l'auteur de s'opposer à toute atteinte à l'intégrité ou à l'esprit de l'œuvre. Toute adaptation d'une œuvre préexistante devra obtenir l'accord express de l'auteur de l'œuvre initiale.

Les droits moraux sont perpétuels (doivent donc être respectés même lorsque l'œuvre est dite "dans le domaine public", c'est à dire au delà de la durée des droits patrimoniaux), inaliénables (aucune renonciation, même par contrat, n'est opposable à l'auteur) et imprescriptibles (le non usage de ces droits n'entraîne pas leur disparition) : Art L 121-1 CPI.

Les droits patrimoniaux




Du fait même de sa création, l'auteur jouit, sa vie durant, du droit exclusif d'exploiter ou de faire exploiter son œuvre et d'en obtenir une rémunération. A son décès, ce droit persiste au bénéfice de ses ayants droit pendant l'année civile en cours et les soixante-dix années qui suivent.

Au delà, l'œuvre est dite "dans le domaine public". Son utilisation est donc gratuite mais doit néanmoins respecter les droits moraux de l'auteur.

Pendant la durée du monopole, la communication de l'œuvre au public par représentation ou la reproduction de l'œuvre sur des supports doit être autorisée par l'auteur et rémunérée.

Pour les œuvres graphiques et plastiques, l'auteur bénéficie d'une troisième prérogative patrimoniale, le droit de suite : en cas de vente aux enchères ou par un commerçant de ses œuvres, 3% du prix de vente doit être versé à l'auteur.

Les seules exceptions aux droits patrimoniaux de l'auteur, permettant donc une utilisation sans autorisation, sont :

-  les représentations gratuites au sein du cercle familial.
-  les reproductions ou copie strictement réservées à l'usage privé du copiste, pour les œuvres autres que les œuvres d'art et les logiciels. Néanmoins, l'auteur conserve un droit à rémunération.
-  les courtes citations.



- 13 les revues de presse.
- 13 la diffusion des discours publics durant leur actualité.
- 13 la parodie, le pastiche et la caricature.

Le non respect des droits de l'auteur entraînera non seulement la réparation du préjudice subi, mais aussi des sanctions pénales : la contrefaçon est punie de 2 ans d'emprisonnement et d'une amende de 300000 euros (Art. L 335-2 et suiv. CPI).

Par le biais de votre commande d'un de nos articles (excepté de type Thème musical, voir ci-dessous), nous vous garantissons le droit de recevoir 1 (une) licence illimitée liée à un enregistrement sonore de notre travail destiné à être utilisé dans un environnement non-professionnel. Des copies supplémentaires peuvent être demandées à Creamusic pour un coût additionnel. Nous n'avez pas le droit de dupliquer notre travail de quelque manière que ce soit (partition,,CD,média,etc...).

Une commande d'un de nos articles de type "Thème musical" pourra faire l'objet d'un contrat spécifique (droits de reproduction et de représentation) entre le Client et Creamusic tels que prévus par le code sur la propriété individuelle (CPI) : le contrat d'édition (CPI, art. L 132-1 à L.132-17), le contrat de représentation (CPI, art. L.132-18 à L. 132-22), le contrat de production audiovisuelle (CPI, art. L. 132-23 à L. 132-30), le contrat de commande pour la publicité (CPI, art. L. 132-31 à L.132-33).

Toutes les musiques et textes liés au produit commandé (CD) sont protégées par le droit d'auteur. Creamusic est titulaire de l'intégralité de ces droits d'auteur et ne font que vous céder certains droits d'exploitation des musiques et des textes, dans les conditions définies ci-dessous.

Droits cédés

En contrepartie du paiement intégral du prix du CD, Creamusic cède, dans les conditions visées ci-dessous, les droits d'auteur suivants :

Au titre du droit de représentations , le droit de diffuser tout ou partie des musiques et des textes du CD, par tout procédé ou de faire procéder à l'audition des enregistrements du CD.

Au titre du droit de reproduction, le droit de reproduction mécanique c'est-à-dire droit d'enregistrer sur tout type de support actuel ou futur le CD, partiellement ou en intégralité,

Exclusivement dans le but de permettre l'exploitation des musiques du CD, dans le cadre public ou privé, à titre de fond musical, pour la réalisation d'attente téléphonique, ou d'illustration sonore d'une vidéo, d'un film cinématographique ou d'une émission télévisuelle, ou radiophonique, d'un CD-ROM ou d'un site Web et à l'exclusion de la sonorisation de salle : (Hôtellerie, restaurations, bar, pub, salle d'attente, magasins, grandes surfaces, associations, toutes entreprises privées ou public), pour lesquels la cession d'objet des présentes est exclue et demande une autorisation spéciale.

Toutefois, la présente cession de droits d'auteur n'autorise nullement son bénéficiaire à reproduire tout ou partie du CD dans le but de vendre, louer ou donner à un tiers, dans quelque pays que ce soit, une oeuvre musicale comprenant tout ou partie des musiques et des textes du CD.

Le droit de représentation ci-dessus ne comprend pas le droit d'interpréter ou de faire interpréter tout ou partie des musiques et des textes du CD devant un public, à titre gratuit ou onéreux.

Aucun droit d'adaptation des musiques du CD n'est cédé.

La présente cession de droits d'auteur est non-exclusive et porte sur tous les pays du monde. Elle est valable pour une durée limitée à 20 ans commençant à compter de la date d'édition figurant sur le CD.

La présente cession de droit d'auteur n'est pas cessible à un tiers qui n'aurait pas régulièrement acquis la propriété du CD. Toutefois, cette clause ne fait pas obstacle à la cession temporaire de droit au profit des personnes chargées d'exécuter les prestations permettant à l'acquéreur du CD d'exploiter les droits ci-dessus.

ARTICLE 17 – Règlement des litiges

Dans l'hypothèse où un litige naîtrait de la présente relation contractuelle, les parties s'engagent avant toute action judiciaire de rechercher une solution amiable.

Les parties conviennent que tout litige né du présent contrat relève de la compétence exclusive du Tribunal de commerce d'Evry (91).